

COMPTE RENDU **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 06 FEVRIER 2015 A 18H30**

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire.

Présents : SILVESTRE C, LEROUX J.P, GRILLI M, CLAUZON C, MILESI V, BUGEL N, ECH CAFAI M.H, MAURIN Y, TRAVERSO N, TAULEMESSE E, RODENAS A, CHAVRIER C, DINGLI J.P, SONEGO K.E.

Absents excusés : FONQUERNIE Anne a donné pouvoir à CLAUZON C.
CUREL N a donné pouvoir à SILVESTRE C
DE VALENCE G a donné pouvoir à LEROUX JP
TRINQUART N a donné pouvoir à MILESI V

Le Quorum est atteint.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire tient à remercier les personnes qui ont participé au déneigement des voies sur la commune, le mercredi 04 février 2015 et plus particulièrement Messieurs GRILLI Michel et DINGLI Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : MILESI Véronique

-Le compte rendu de la réunion du 14 janvier 2015 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés.

* * * * *

N°005/2015 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF -BUDGET VILLE 2014 :

Suite à l'exposé de Monsieur SILVESTRE CLaude, le Conseil Municipal
Par 15 voix POUR et 3 abstentions (CHAVRIER C, DINDLI J.P, SONEGO K.E)

- ADOPTE le compte administratif, exercice 2014 du budget de la VILLE .

N°006/2015 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION- BUDGET VILLE 2014 :

Suite à l'exposé du Compte de gestion du receveur, exercice 2014 le Conseil Municipal

par 17 voix POUR et 2 abstentions (CHAVRIER C, SONEGO K.E)

- ADOPTE le compte de gestion du receveur exercice 2014 de la VILLE et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF -BUDGET ASSAINISSEMENT 2014 :

A la demande de la trésorerie générale le compte administratif du service assainissement doit être reporté pour modification d'écritures sans changement de résultat.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION- BUDGET ASSAINISSEMENT 2014 :

A la demande de la trésorerie générale le compte de gestion du service assainissement doit être reporté pour modification d'écritures sans changement de résultat.

N°007/2015 AFFECTATION DES RESULTATS 2014- BUDGET VILLE :

Le conseil Municipal par 17 voix POUR et 2 abstentions (CHAVRIER C, SONEGO K.E)

- ARRETE les résultats définis et AFFECTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 du budget VILLE comme suit :

Compte 1068- Excédent de fonctionnement capitalisé : 10 000.00 €

Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté : 208 051.94 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2014- BUDGET ASSAINISSEMENT :

A la demande de la trésorerie générale l'affectation de résultat du service assainissement doit être reporté pour modification d'écritures sans changement de résultat.

N° 008/2015 AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PREALABLE A L'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLAINE AVAL DU COULON ET DE LA CONFLUENCE BOULON-CALAVON SUR LES COMMUNES DE CAVAILLON ET ROBION AU BENEFICE DU SIRCC.

Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- REJETTE le projet d'enquête tel que présenté.

N° 009/2015 CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT LMV :

Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE la mise à disposition d'un agent- animateur territorial de LMV au profit des communes du périmètre du prochain contrat enfance jeunesse à compter du 1er mai 2014.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions.

N° 010/2015 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES DU PROCHAIN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES DE LOISIRS :

Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE la convention de partenariat entre les communes du périmètre du prochain CEJ pour le financement des centres de loisirs présents sur ledit périmètre ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

N° 011/2015: CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LE CENTRE DE LOISIRS, LE JARDIN DE L'ESCANSON DE ROBION :

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

-ADOPTÉ la convention de participation financière avec l'association "Le Jardin de l'Escanson de Robion".

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme ECH-CHAFAI signale un problème de sécurité à l'entrée du lotissement du Clos du Village côté stade. Certains automobilistes s'engagent directement dans le quartier, sans respecter le sens de circulation. Il est suggéré de refaire le marquage au sol.

Mme ECH-CHAFAI informe qu'un riverain chemin du Coudignac se plaint de la proximité des conteneurs à ordures des habitations et demande s'il serait possible de les dissimuler. La question sera étudiée. Le prix élevé des cache-conteneurs est évoqué.

L'organisation des bureaux de vote pour les élections des 22 et 29 mars est remise à une prochaine réunion.

La nouvelle présentation du site internet de la commune sera prochainement en ligne.

Une réunion de travail spéciale budget sera organisée sous peu, un vendredi à partir de 18h.

Communauté Luberon-Monts de Vaucluse :

- M. le Maire informe de l'appel à candidatures pour le poste de Directeur de L'EPIC nouvellement constitué. 60 dossiers sont à l'étude.
- M le Maire informe que les Fonds de Concours attribués aux communes membres sont reconduits pour 2015.

M. CHAVRIER demande à ce que soit établie une synthèse des activités périscolaires (TAP).

Mme TAULEMESSE regrette que les coordonnées téléphoniques de la responsable des TAP ne soient pas affichées à l'école.

M. CHAVRIER demande où en sont les procédures à l'encontre des gens du voyage chemin des Ronflons. M. le Maire informe que la commune est toujours en attente d'une décision de justice.

Mme TAULEMESSE signale que la porte du restaurant scolaire a été forcée. Aucun vol ni dégradation n'a été constaté dans les locaux. La serrure devra être remplacée.

M. DINGLI revient sur le problème de haies vives empiétant sur la voie publique. Il lui est répondu qu'un courrier avait été envoyé aux propriétaires concernés.
La séance est levée à 20h30.

**Le Maire,
Robert DONNAT**

**La secrétaire de séance,
Véronique MILESI.**